



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Montpellier, jeudi 12 décembre 2024

La Région Occitanie et la Société coopérative Midi-Quercy Énergies Citoyennes s’allient pour développer les énergies citoyennes coopératives et citoyennes

À l’occasion d’Energaiä, le forum européen des énergies renouvelables, qui se tient actuellement à Montpellier, Bertrand Vivancos, Conseiller Régional Occitanie, Président de la Commission Urgence Climatique, Stéphane Péré, directeur général de l’AREC, l’Agence Régionale de l’Énergie et du Climat, ainsi qu’Elisabeth Honnons, directrice générale de la Société Coopérative d’Intérêt Collectif (SCIC) Midi-Quercy Énergies Citoyennes, ont signé hier, mercredi 11 décembre, une convention de partenariat officialisant la prise de participation du fonds « Aux EnR citoyens » dans la SCIC. Cet accord vise à financer une nouvelle grappe d’installations photovoltaïques en toiture.

La Région Occitanie s’est engagée dans une stratégie ambitieuse pour développer les énergies renouvelables coopératives et citoyennes. Elle a adopté en 2022 le pack « Aux EnR citoyens » afin de multiplier et diversifier les projets d’EnR impliquant citoyens et collectivités. L’objectif est clair : **atteindre 500 projets et réunir 100 000 citoyens actionnaires à l’horizon 2030.**

Afin de faciliter la concrétisation de ces projets, le pack inclut un outil de financement porté et détenu à 100% par l’AREC, et abondé par la Région : le fonds « Aux EnR citoyens ». Cet outil vise, par la prise de participation financière, à faciliter la réalisation de projets de production d’énergie renouvelable de petite taille.

La SCIC Midi-Quercy Énergies Citoyennes a sollicité l’AREC pour financer des installations photovoltaïques en toiture, réparties sur trois sites :

- Le pôle sportif de la commune de Caussade situé à Monteils (82)
- Le bâtiment du Conseil Départemental de la subdivision de Caussade (82)
- Les ateliers de la commune de Montricoux (82)

Avec une puissance totale de 170 kWc et un investissement de 207 500 €, ces installations fonctionneront en revente totale de l’électricité produite, contribuant activement à la transition énergétique locale.

Par la mobilisation de l’outil de financement « Aux EnR citoyens » à hauteur de 50 000 €, l’AREC devient actionnaire de la SCIC Midi-Quercy Énergies Citoyennes.

L’intervention de l’outil « Aux EnR citoyens » permet à la SCIC, créée en 2017 à l’initiative d’élus locaux et du PETR Midi-Quercy dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), de renforcer significativement son capital pour répondre à une demande croissante en projets d’investissements.

Contacts presse :

- **AREC Occitanie :**

Karine IATTONI : karine.iattoni@arec-occitanie.fr - 06 85 34 25 10

Anne KASSUBECK : annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26

- **SCIC Midi-Quercy Énergies Citoyennes :**

Philippe PAPILLON : ph.papillon@neuf.fr



« Dans le cadre de la Stratégie Région à Énergie Positive, la Région a souhaité amplifier son action pour accélérer le développement de projets d'énergies renouvelables impliquant collectivités et citoyens. Ce type de projet est une opportunité pour les territoires de soutenir des initiatives portées par des coopératives citoyennes, de maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales pour le territoire, et d'être partie prenante de la gouvernance. Au-delà de l'appropriation locale, ces projets impliquant des bénévoles sont aussi une occasion de partage et de convivialité, pour une transition juste et désirable. » déclare **Agnès Langevine, vice-présidente de la Région en charge du Climat, Pacte vert et Habitat de la Région Occitanie.**

« Nous sommes heureux de renforcer notre collaboration avec Midi-Quercy Énergies Citoyennes à travers l'outil "Aux EnR citoyens". En tant que partenaire clé, l'AREC Occitanie, via cet outil d'investissement soutenu par la Région, s'associe pour la première fois à une société coopérative afin de concrétiser un projet exemplaire en matière d'énergies renouvelables. Ce partenariat illustre notre volonté de valoriser le modèle porté par Midi-Quercy Énergies Citoyennes, qui mobilise citoyens et collectivités locales pour développer et exploiter de petites centrales de production d'énergie renouvelable, installées sur des toitures de bâtiments ou des sites non agricoles. Ce modèle contribue non seulement à l'émergence de nouveaux projets, mais aussi à la création d'une valeur durable, à la fois économique et sociale, pour le territoire. » déclare **Christian Assaf, président de l'AREC Occitanie.**

« Nous sommes très fiers que l'AREC puisse apporter son concours financier sous forme de capital social et de compte courant d'associé à notre coopérative Midi-Quercy Énergies Citoyennes. Nous avons particulièrement apprécié le dialogue fluide et constructif avec les chargés de projet de l'AREC, et nous ne pouvons que recommander aux autres coopératives citoyennes d'Occitanie de faire appel à ce fonds de concours ENRCC, avec l'appui de notre réseau ECLR, pour renforcer significativement la place des Énergies Renouvelables Locales et Citoyennes. Cet apport nous permet de renforcer les fonds propres de notre structure dans une phase où notre coopérative citoyenne vise à un changement d'échelle très significatif à l'horizon 2030. D'ores et déjà, le financement de l'AREC est ciblé vers 3 nouveaux projets totalisant 170 kWc. » poursuit **Elisabeth Honnons, Directrice générale de la SCIC Midi-Quercy Énergies Citoyennes.**

À propos de l'AREC :

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) fabrique des solutions pour encourager le passage à l'acte des territoires et des entreprises d'Occitanie et ainsi devenir la 1^{ère} Région à énergie positive d'Europe en 2050. Outil de la Région Occitanie, l'agence agit comme un tiers de confiance au service de l'intérêt général. Sa valeur ajoutée se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

www.arec-occitanie.fr

À propos de la SCIC Midi-Quercy Énergies Citoyennes :

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Midi-Quercy Énergies Citoyennes » œuvre depuis 2017 sur le territoire pour développer, investir, réaliser et exploiter les énergies renouvelables sous forme collective et citoyenne. En cette fin d'année 2024, le parc de Midi-Quercy Énergies Citoyennes est composé de 13 installations photovoltaïques sur le territoire du Pays Midi-Quercy, pour une puissance totale installée de 800 kWc, et une production annuelle de près d'1 GWh. Cette production correspond à la consommation



d'électricité spécifique de plus de 300 foyers de notre territoire. Disposant du Label Énergie distinguant les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires, Midi-Quercy Énergies Citoyennes porte les enjeux énergétiques pour les citoyens et collectivités, le pouvoir de décider et de faire ensemble pour le territoire et de partager des moyens de production.
<https://midiquercyenergies.fr/>